|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  **PERIGUEUX**-**NONTRON** | **Contacts :**perigueux@attac.org<http://local.attac.org/attac24/><https://www.facebook.com/attac.perigueux.nontron> |  | ***Il s’agit tout simplement******de se réapproprier******ensemble******l’avenir de notre monde*** |

**Compte rendu du** **conseil d’administration** **du** **9 novembre 2023**

**Présents:**

Paul, Florent Arc, Catherine et Michel Bastide, Jean-Marc Champeaux, Marie-Christine Haensler-Dussol, Jean Lalanne, Claude Micmacher, Christian Naudet, Annie Palazzi, Léna Petit, Sylvie Poirson-Riou, Vincent Pouget, Thérèse Renaud

**1 Collectif de lutte Déchets 24**

Le collectif est engagé actuellement dans les quatre actions suivantes :

- Utilisation de la plateforme pour la saisine de la Chambre régionale des comptes : le collectif CLD 24 a déposé cette proposition d’examen à la Cour : « Contrôler le financement et l’endettement du SMD3 ».Cette proposition peut être lue avec le lien suivant:

<https://participationcitoyenne.ccomptes.fr/processes/consultation-2023/f/45/proposals/912>

- Constitution d’un groupe de travail avec quatre parlementaires de la Dordogne pour préparer une évocation de ce problème au Parlement

- Intervention du défenseur des droits pour l’illégalité de la différence de traitement dans l’habitat collectif, la facturation par tranches ne reposant sur aucune base équitable et ne constituant en rien une démarche incitative à la réduction des déchets.

- Recherche d’un avocat spécialisé dans les questions des collectivités territoriales pour faciliter les démarches juridiques du collectif.

**2 Collectif de vigilance contre les idées et les actions des extrêmes droites**

**Rappel** : ce collectif s’est constitué avec une vingtaine de membres représentant la LDH, la CGT, Solidaires, Sud, Dordogne Palestine, Femmes solidaires, la Ligue de l’enseignement, la FCPE, la FSU, l’UNSA, l’UC Libertaires, les Francas, l’UDAF, le Mouvement de la paix et ATTAC Dordogne.

Ce collectif poursuit la préparation de son organisation. Il a ainsi mis en place quatre groupes de travail : charte commune, veille locale, communication, formation et éducation populaire.

Par ailleurs en ce qui concerne la participation des partis politiques à ce collectif notre comité a donné un avis défavorable.

Vous trouverez en pièces jointes l’esquisse de sa charte constitutive et le compte rendu de sa réunion du 2 octobre.

**3 Projection de films avec débat**

**Dans le cadre de sa convention avec Cinécinéma Attac pourra programmer prochainement le film « La rivière » de Dominique Marchais.**

***«****Entre Pyrénées et Atlantique coulent des rivières puissantes qu’on appelle les gaves. Les champs de maïs les assoiffent, les barrages bloquent la circulation du saumon. L’activité humaine bouleverse le cycle de l’eau et la biodiversité de la rivière. […] En suivant d'amont en aval celles et ceux qui peuplent les abords d'une rivière, Dominique Marchais parvient à montrer les bouleversements produits par le réchauffement climatique sur notre monde, et les réactions passionnées que cela suscite en écho aux luttes pour l'eau en cours à travers le monde****»****.*

**4 Agenda militant**

**Jeudi 16 novembre à 18h** (voir flyer joint) :  **rassemblement à l’appel du collectif Palestine Dordogne**, devant le Palais de justice de Périgueux, puis chaîne humaine jusqu'à la préfecture avec demande d'audience au préfet et lecture publique de la lettre remise au préfet à destination d’E.MACRON (voir lettre jointe).

**Vendredi 17 novembre à 18h30** : à la médiathèque Jean Moulin de Périgueux, **conférence-débat de l’ADMD** (association pour le droit de mourir dans la dignité) avec Jean-Louis Touraine.

**Samedi 18 novembre 2023 : assemblée générale d’Attac France.** Elle se tiendra au CICP (centre international de culture populaire) à Paris 11ème.

**Samedi 18 novembre 2023 à 18 heures : à la Filature de Périgueux, assemblée générale extraordinaire de l’ACLD24PSP** (collectif pour la gestion des déchets en Dordogne)

**Lundi 20 novembre à 18 heures** : à la médiathèque Jean Moulin de Périgueux **projection du film « Un pays qui se tient sage » de David Dufresne**. Des extraits d’interviews seront présentés avant le film, documentaire sur 18 gilets jaunes de Dordogne.

**Samedi 25 novembre à 10h30** : manifestations à Périgueux et Bergerac, devant les Palais de Justice, pour le **cessez-le-feu en Palestine**.

**Projection du film « Quartier Général » tourné à Montpon-Ménestérol** (24) pendant le mouvement des Gilets Jaunes (et dont nous sommes co-producteurs) fait sa tournée en Dordogne (et un peu en Gironde). Il sera projeté au cinéma le
- 17 novembre à Riberac (Le Max Linder)
- 30 novembre à Libourne (Grand Ecran)

**Janvier 2024** : à l’occasion des 25 ans d'Attac notre comité tiendra un stand avec vin chaud sur la place du marché de Périgueux.

# 5 Autres informations militantes

# 1 Les mobilisations en cours d’Attac France :

# - Engagement dans le « Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » : cessez-le-feu immédiat à Gaza, condamnation de tous les crimes de guerre, solidarité avec toutes les victimes civiles. ****Pas de paix sans justice, pas de justice sans décolonisation.****

# ****- Mobilisation contre Lafarge-Holcim le 9-12 décembre :**** Attac France et de nombreux comités locaux [ont signé l’appel à agir contre cette multinationale](https://adherez.attac.org/civicrm/mailing/url?u=26633&qid=25853231). Lafarge-Holcim nous asphyxie, leurs usines partout dans le monde tuent directement en provoquant des cancers chez les riverains mais aussi indirectement via la pollution de l’air et les conséquences du changement climatique qu’il engendre, le processus de fabrication du ciment étant un des principaux postes d’émissions de CO2 au niveau mondial (8% des émissions en 2022). Lafarge-Holcim empoisonne les rivières, détruit les sols et les fonds marins, coule le monde sous le béton. Lafarge-Holcim est une entreprise mafieuse, prédatrice et néocoloniale, profitant souvent des services secrets des États pour étendre son empire. En France, elle est toujours mise en examen pour complicité de crimes contre l’humanité et financement du terrorisme, au vu et au su du gouvernement français.

**2 Affaire Geneviève Legay :**

Le procès initialement prévu le 13 octobre est reporté au jeudi 11 janvier à Lyon pour faire le procès des violences policières : lien [ici](https://adherez.attac.org/civicrm/mailing/url?u=26634&qid=25853231). Retrouvez toutes les informations sur les enjeux de ce procès : lien [ici](https://adherez.attac.org/civicrm/mailing/url?u=26635&qid=25853231).

**3 Le contre-sommet mondial des mouvements sociaux à Marrakech :**

Organisé par Attac et le CADTM Maroc, il s’est tenu à Marrakech du 12 au 15 octobre 2023 à l’occasion des réunions annuelles du FMI et de la Banque Mondiale. 60 organisations internationales y ont pris part, dont une délégation de 4 personnes pour Attac France. De nombreux contacts se sont tissés dans la perspective de la COP 28. Vous pouvez lire [la déclaration finale du contre-sommet ici](https://adherez.attac.org/civicrm/mailing/url?u=26632&qid=25853231).

**4 Le Conseil d’État a annulé ce jeudi 9 novembre la dissolution des Soulèvements de la Terre :**

« Une mesure de dissolution porte une atteinte grave à la liberté d’association, principe fondamental reconnu par les lois de la République. Elle ne peut donc être mise en œuvre que pour éviter des troubles graves à l’ordre public », a rappelé le Conseil d’Etat : « aucune provocation à la violence contre les personnes ne peut être imputée aux Soulèvements de la Terre ». La juridiction administrative a toutefois estimé que Les Soulèvements de la Terre s’étaient « bien livrés à des provocations, à des agissements violents à l’encontre des biens ». Néanmoins, leur dissolution ne constituait pas selon elle « une mesure adaptée, nécessaire et proportionnée à la gravité des troubles susceptibles d’être portés à l’ordre public ».

Le même jour toutefois le Conseil d’Etat a confirmé la dissolution du « Groupe antifasciste Lyon et environs ».

[**5 La Cour de cassation donne raison à BDS**](https://www.bdsfrance.org/la-cour-de-cassation-donne-raison-a-bds/)**\* France :**

\*BDS (boycott, désinvestissement, sanctions)**:** campagne de boycott économique, culturel et politique d’Israël

Dans sa [décision du 23 octobre 2023](http://bit.ly/3Q9yzTl) elle confirme l’arrêt de la Cour européenne des droits de l’homme du 11 juin 2020 qui condamnait la France pour ses décisions de justice concernant la campagne BDS et rappelle que cette campagne s’inscrit dans le cadre de la liberté d’expression protégée par l’article 10 de la convention européenne des droits de l’homme.

Rappel : ce pourvoi en cassation avait été formé contre l’arrêt de la cour d’appel de Lyon, en date du 5 mai 2022, qui avait débouté les militants BDS accusés des chefs de « *diffamation publique et provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, en raison de l’origine, de l’ethnie, de la nation, de la race ou de la religion* »

Rappel : le 30 juillet 2020 notre comité, en qualité de membre du collectif Dordogne Palestine, avait fait l’objet d’une mise en demeure par la société Charles Russell Speechlys de retirer de la liste des produits à boycotter les médicaments de la société Teva Santé dont le siège social est à Tel Aviv. Nous n’avions bien sûr pas obtempéré à cette menace.

**6 Participation au Tour de France de la santé destiné à soutenir tous les services de santé :**

Notre comité a accompagné laprojection du film « Premières urgences » qui a réuni une quarantaine de personnes le 27 octobre à la médiathèque Jean Moulin de Périgueux.

**7 Publications militantes :**

**Nous avons le plaisir de vous signaler les publications, disponibles en librairie, de plusieurs membres de notre comité :**

**- « La sobriété numérique » par Hélène PETIT, éditions Ulmer, collection Résiliences (15,90€)**

**- « Guide du Périgueux colonial et des communes proches », éditions Syllepse (10€) avec la participation de Jean-Marc Champeaux et de Christian Naudet**

**Le prochain CA (ouvert à tous) aura lieu le 12 ou le 19 décembre à la maison des associations de Périgueux**

**La date sera communiquée dès que possible**

**A noter : une journée de rencontre au Café Lib’ de Bourrou devrait être organisée en janvier 2024**